

# Appel de l'intersyndicale CGT FERC Sup Paris 1, SNESUP-FSU Paris 1, SUD- Education Paris 1



## Toutes et tous en grève jeudi 2 avril !

L'intersyndicale de l'Université Paris 1 et l'Assemblée générale des personnels mobilisés appellent à **une journée de grève le jeudi 2 avril**. Depuis plusieurs mois, enseignant·es, personnels et étudiant·es se mobilisent contre les orientations budgétaires et la politique de frais d'inscription adoptées à une très courte majorité par le conseil d'administration.

Si la situation budgétaire est contrainte et de la responsabilité du gouvernement, alors il est nécessaire d'exiger des dotations de la part du ministère, et non de chercher des recettes et des économies sur le dos des étudiant·es et des agent·es de l'Université.

### Des choix massivement rejetés

Les décisions budgétaires à Paris 1 sont une suite de mauvais choix : la présidence ne publie pas les postes nécessaires pour recruter des personnels BIAPTSS et enseignants, gèle le régime indemnitaire des agent·es, instaure des frais d'inscription pour les agent·es inscrit·es dans une formation à Paris 1 et applique une hausse drastique (multiplication par 16) des frais d'inscription pour la grande majorité des étudiant·es étranger·es non européen·nes, alors que jamais la présidence n'avait évoqué cette possibilité durant la campagne 2024. À aucun moment la présidence de l'Université n'a pris en compte les avis des personnels et des usager·es, qui ont pourtant massivement exprimé le rejet de ces mesures. La contrainte budgétaire ne peut justifier l'autoritarisme qui caractérise aujourd'hui la gouvernance de l'université. Depuis 2021, aucun document budgétaire vraiment explicite n'est communiqué aux personnels.

Il est impossible de connaître précisément l'affectation des ressources, qu'il s'agisse des dépenses liées à la vidéosurveillance ou du recours à des contractuel·les hors grille, par exemple. Pas moyen non plus de connaître avec précision les prévisions de recettes attendues par la suppression des exonérations.

Pour répondre à un mouvement de rétention des notes mené contre la politique de frais d'inscription discriminatoire et xénophobe, la présidence a multiplié les menaces envers les enseignant·es mobilisé·es, les injonctions contradictoires et les consignes farfelues à l'égard des services de scolarité. Aujourd'hui, la présidence ne répond plus : à la moindre interpellation ou déclaration publique à l'occasion d'événements universitaires, elle se réfugie dans ses bureaux, et en appelle aux services de sécurité.

## **Une autre politique d'établissement est possible**

Alors même que l'augmentation des droits d'inscription des étudiant·es étranger·es conduira à éloigner de Paris 1 beaucoup de candidat·es, la présidence choisit d'encourager la transformation de cours en anglais au nom de « l'attractivité internationale » en accordant une prime aux enseignants volontaires ! La réintégration du personnel de ménage au sein de l'université permettrait d'économiser près de 500 000 euros par an. L'externalisation de la rédaction des comptes-rendus, les dépenses liées à la présence constante de personnels de sécurité, les dépenses de communication exagérées, les propositions de formations souvent inadaptées aux besoins des personnels, la création d'un nouveau service chargé de construire un « écosystème scientifique » qui confond recherche et innovation, toutes ces dépenses pourraient être ré-examinées et réduites sans aucun doute. Ces exemples ne représentent que quelques cas parmi d'autres. Et pourtant, la présidence décide de faire payer le prix de la contrainte budgétaire aux agent·es et aux étudiant·es.

Il est temps de s'appuyer sur les mobilisations des personnels pour réclamer auprès du ministère et de l'Etat des moyens supplémentaires au lieu de réprimer la contestation, ce qui a pu aller à la fin de l'année dernière jusqu'à faire appel aux forces de police.

Malgré les pressions de toute sorte, le mouvement de protestation prend de l'ampleur : il s'élargit à toutes les catégories de personnels, qui, ensemble, ont décidé **d'une grande journée de grève, le 2 avril.**

### **Nous exigeons de la présidence et de la tutelle :**

- L'amélioration des conditions d'enseignement, de recherche et d'accueil des étudiant·es, et des rémunérations de tous les personnels ;
- Le rétablissement des exonérations des droits différenciés pour les étudiant·es étranger·es extra-communautaires et la suppression des droits d'inscription pour les agent·es de Paris 1 ;
- La revalorisation indemnitaire (IFSE) des BIAPTSS pour compenser la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation et au gel du point d'indice ;
- Le paiement immédiat de toutes les heures de travail effectuées ;
- La création de postes statutaires (enseignant·es, enseignant·es-chercheur·euses et BIAPTSS) à hauteur des besoins dans toutes les composantes, services et bibliothèques ;
- Des contrats de travail pour les enseignant·es vacataires, aujourd'hui payé·es avec des mois de retard, et contraint·es à des recours au tribunal administratif pour faire valoir leurs droits.

**Il est temps de cesser de faire porter les contraintes budgétaires sur les plus précaires. Pour résister et mettre à bas la discrimination et l'austérité érigées en politique d'établissement, mettre fin aux mauvais traitements dont font l'objet tant les personnels que les usager·es de Paris 1, nous comptons sur votre mobilisation.**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 2 AVRIL !  
LE 2 AVRIL, ON SE LÈVE ET ON ARRÊTE LE TRAVAIL !**